

COMPTE RENDU – CODIR OMS – 05 décembre 2018

Date rédac : 05/12/2018

Durée : 2h00

Nb de pages : 2

Présidente d'honneur : Madame Claude BALMAND**Présidents d'honneur : Messieurs Luc REMOND et Pierre RAPPIN****Comité Directeur OMS : P : présent – R : retardé – E : excusé – A : absent**

Membre	P	R	E	A	Suppléant	P	R	E	A
Stéphane LOPEZ – Président OMS	X				DELORS Benjamin - AVL			X	
Thierry BOURNAT – Président Délégué - VVB		X							
Franck IZOARD – Président Délégué - AEC			X		Raphaël BRIOUDES - AEC				X
Marie-Thérèse RIPOCHE – Vice Prés - FOULEES			X		Christophe BORNIER - FOULEES	X			
Nadine FOURNIER – Vice Présidente	X				François TROSSET – Resp.Sub.Récomp. - VRC			X	
Anne GERIN – 1ère Adjointe - Trésorière				X					
Charles SANTORO – Trésorier Adjoint - TWI	X				Jérôme IACONO -	X			
Anthony BATY – Resp. Sub Déplacements - VBC			X		Guillaume MICHEL - BAD		X		
Alexandre DUC-MAUGÉ – Secrétaire - CSV				X	Victor GONCALVES – CSV Abdelkader ATTAF – Secrétaire Adjoint - CSV	X X			
Romuald BICHET – Coopté - TDKA	X				Olivier ALTHUSER – Coopté - BMX	X			

*Invité : Guillaume BUGNON (SKC) : Absent***ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du précédent C.R.
2. Dossiers de subventions 2019 si besoin
3. Dates subventions déplacements et récompenses
4. Travaux sur l'année 2018-2019
5. Divers
6. Prochaine réunion - ODJ

1. Validation du CR du 07/11/2018 – Validé**2. Dossiers de subventions 2019**

Révision de l'application des modifications apportées lors de la précédente réunion notamment quant au nombre d'animations prises en compte pour les clubs – (il reste encore 100 points en suspens pour le VBC dont nous devons arbitrer l'une d'elles).

Application du principe de « capage » à 300 adhérents maximum par club retenus pour le calcul des subventions. Sont concernés :

- Le C.N.V. qui obtient 3439 points de comptage et
- La G.V. qui obtient 2353 points de comptage.

Il reste qu'un courrier à l'attention des Clubs sera travaillé afin d'apporter un complément d'informations aux prochains rédacteurs.

Il devra notamment mentionner que les manifestations, qu'elles soient sportives ou non, destinées à l'ensemble des Voreppins, auront dû faire l'objet d'une communication suffisante offrant à chacun l'opportunité d'y participer.

Il est également envisageable d'établir une liste la plus exhaustive possible à l'attention de la personne en charge de la saisie des dossiers, lui permettant dès lors de faire un premier tri dans les déclarations des Clubs ; dans le même ordre d'idée, il est envisagé de remanier les reçus des dépôts de ces demandes afin d'avoir une meilleure (et plus aisée) lecture des éléments enregistrés.

La Vaillante, quant à elle, sera contactée également afin de définir le mode de remboursement qui lui convient relatif à l'avance de trésorerie faite par l'OMS.

3. Dates de dépôt des demandes de subventions exceptionnelles

Monsieur TROSSET, bien qu'excusé, a transmis qu'aucune nouvelle demande de subvention au titre de récompenses n'a été formulée par les clubs.

Il en est de même pour les demandes de subvention pour des frais de transport.

Afin d'harmoniser les versements relatifs à ces subventions exceptionnelles :

« toute demande déposée avant le 31 décembre de l'année N sera étudiée pour que la subvention accordée soit versée en mars de l'année N+1 »

4. Les travaux sur l'année 2018/2019

Il a été déterminé que le Comité Directeur de l'OMS s'attèlera à la lourde tâche que représentent les plannings d'occupation des équipements communaux ; Stéphane doit transmettre à chacun, pour une étude personnelle avant toute discussion en CD, tous les plannings d'ores et déjà arrêtés.

5. Divers

Un arrêté municipal a été déclaré en septembre 2018 afin de mettre un terme définitif à l'utilisation du stand de tir du « haut ».

Le Club de Tir Voreppin en a été informé lors de leur Assemblée Générale annuelle.

6. Prochaine réunion – ODJ

Prochain ordre du jour :

- Approbation du présent CR
- Dossiers de subventions 2019 – dernier pointage
- Travaux sur l'année 2018-2019
- Divers
- Prochaine réunion - ODJ

Le prochain Comité Directeur de l'OMS aura lieu en Salle des Adjoints de la Mairie le

MARDI 15 janvier 2019 à 19 heures

ATTENTION AU CHANGEMENT DE JOUR... et à l'année prochaine.

Avant de clôturer ce compte-rendu, les membres du Comité Directeur
de l'OMS

se joignent à toutes les manifestations de soutien aux parents de
Ryan disparu tragiquement
et leur présentent leurs plus sincères condoléances.
